

EDUCATION SANS FRONTIERES ONG A.S.B.L.
Rue de la Libération, 18
1440 Braine-le-Château

RAPPORT D'ACTIVITES – EXERCICE 2002.

Madame, Monsieur,

Au 31/12/2002, l'association parrainait dans la localité de Pô (Province du NAHOURI sud du BURKINA FASO) 53 enfants de 6 à 17 ans.

Le parrainage consiste en la prise en charge financière :

- des inscriptions scolaires ;
- des inscriptions aux examens ;
- des fournitures scolaires ;
- d'une contribution mensuelle alimentaire sous forme de riz ;
- de la possibilité pour les jeunes de suivre des cours de rattrapage scolaire organisés par notre association ;
- d'une assistance médicale d'urgence, principalement dans le traitement des crises de paludisme.

Le but est d'offrir une solution globale et fiable en matière d'accompagnement scolaire.

Notre action a démarré durant le premier trimestre 2002 par la mise en place d'un comité local pluri-disciplinaire. La mission assignée à ce comité est la coordination locale du projet.

Le comité mis en place est constitué de :

Monsieur Yaya YAGUIBOU, responsable des aspects administratifs et logistiques
(domicilié secteur 6 – Pô – Burkina)

Monsieur Anatole YAGUIBOU, enseignant, responsable du suivi pédagogique
(domicilié secteur 6 – Pô – Burkina)

Monsieur Issouf, comptable, responsable de la coordination financière
(domicilié secteur 2 – Pô – Burkina)

La première mission du comité a été de proposer une liste d'une cinquantaine d'enfants à prendre en charge pour la rentrée scolaire 2002/2003. Cette liste a été établie par le comité sur proposition du ministère de l'action sociale du Burkina-Faso. La garantie d'établir un partenariat avec le ministère de l'action sociale a été motivée par le fait que ce ministère dispose d'un outil d'enquête sociale de qualité pour s'assurer du réel état de besoins des enfants qui allaient être parrainés.

Les critères de sélection des enfants ont été déterminés sur base d'éléments objectifs selon le principe « sans aide de notre association, le jeune ne pouvait pas continuer ou entamer une scolarité ». Une priorité a été donnée aux enfants orphelins, aux enfants dont le chef de famille est souffrant et aux filles. Pour information cette région connaît un taux de scolarisation inférieur à la moyenne nationale (de 23%). Un échantillon des enquêtes sociales est disponible au siège social en Belgique.

La seconde mission du comité a été la mise en route proprement dite du projet, à savoir la tenue de la liste des enfants parrainés (liste disponible au siège social en Belgique), l'inscription des jeunes dans les différents établissements scolaires (le jeune a le choix de son école), la distribution du pack de fournitures scolaires, la distribution mensuelle de la dotation alimentaire, le suivi et rattrapage scolaire, l'intervention médicale anti paludique...

L'association a loué un siège social, qui a servi de point de convocation mensuelle pour les distributions des fournitures scolaires, des dotations alimentaires et de lieu pour donner les cours de rattrapage scolaire. (Adresse du siège social : secteur 6 – Pô – BF)

La gestion des dépenses a été assurée par le comité qui a tenu une comptabilité à partie double, toutes les pièces justificatives (inscriptions scolaires, achat de riz...) sont disponibles au siège social en Belgique. Nous joignons à la présente copie des comptes annuels 2002. Un compte bancaire a été ouvert auprès de la caisse populaire de Pô (réseau BANK OF AFRICA), ceci afin de sécuriser les transactions financières.

Les recettes proviennent principalement des marraines et parrains belges qui, à concurrence de 10 € par mois, financent la scolarité d'un enfant.

Chaque enfant a une obligation (morale...) d'envoyer 3 à 4 courriers par an à sa marraine ou parrain belge.

La marraine ou parrain belge a bien entendu reçu la photo et les coordonnées de l'enfant parrainé.

Les échanges de courriers s'organisent en direct (parrain-enfant) ou par l'intermédiaire des sièges sociaux (parrain-siège Belgique-siège Burkina – enfant).

(Toutes les photos sont disponibles au siège de l'ONG)

D'autres part, en Belgique, l'association a organisé une conférence devant 350 élèves du Collège Ste Gertrude de Nivelles en décembre 2002. Le sujet portait sur la notion de « développement ». La conférence s'est organisée autour de deux thèmes :

1. Comparaison d'un modèle économique en développement (Burkina-faso) et développé (Belgique)

2. Introduction aux paramètres constituant l'indice de développement humain (PNUD)

Le premier cycle secondaire du collège a remercié notre intervention par des dons en fournitures scolaires, acheminés au Burkina la dernière semaine de décembre.

Pour favoriser l'expansion de notre association, nous avons introduit une demande afin que les dons soient, dans les limites prévues par le droit fiscal, assimilés à des libéralités déductibles.

Le Budget 2003 prévoit une croissance de 50% du nombre d'enfants parrainés. Afin d'optimiser les services rendus aux enfants, l'association a acquis un terrain à Pô en mars 2003 – ce terrain accueillera prochainement une construction adaptée à l'exploitation d'un centre parascolaire (cours de rattrapage, bibliothèque, siège administratif).